

PROVINCE DE LIEGE

Projet de révision du plan de secteur de Liège en vue du développement de l'activité aéroportuaire de Liège-Bierset et de l'activité qui lui est liée, du redéploiement des forces armées à Liège-Bierset et des compensations planologiques qui y sont liées.

AVIS D'ENQUETE

Conformément au Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, du patrimoine et de l'énergie, une enquête publique sera ouverte le 24 juin 2009 et clôturée le 7 septembre 2009, avec une suspension entre le 16 juillet et le 15 août.

Cette enquête est prescrite en vertu des articles 43 et 46 du Code susvisé, aux fins de consultation par le public du projet de révision du plan de secteur de Liège adopté par le Gouvernement wallon le 7 mai 2009 sur le territoire des communes d'Ans, Awans, Bassenge, Fexhe-le-Haut-Clocher, Flémalle, Grâce-Hollogne, Saint-Georges-sur-Meuse et Visé.

Conformément à l'article 4 du Code susvisé, les documents exposés à l'enquête publique peuvent être consultés durant la période de 45 jours à :

- Ans, à la Maison communale, au service de l'urbanisme, esplanade de l'Hôtel communal, 1 à 4430 Ans
– du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et le jeudi de 17h00 à 19h00 ainsi que sur rendez-vous au 04/247 72 24 ;
- Awans, à la Maison communale, au service de l'urbanisme, place communale, 6 à 4340 Awans
– du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h15 ainsi que sur rendez-vous au 04/364 06 50 ;
- Bassenge, à la Maison communale, au service de l'urbanisme, rue du Frêne, 38 à 4690 Boirs
– du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 ainsi que le samedi 22 août de 10h00 à 12h00 ;
- Fexhe-le-Haut-Clocher, à la Maison communale, rue de la Station, 27 à 4347 Fexhe-le-Haut-Clocher
– du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ainsi que le jeudi de 18h00 à 20h00 ;
- Flémalle, à la Maison communale, au service de l'urbanisme, Grand Route, 302-304 à 4400 Flémalle
– les lundi, mercredi et vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 ainsi que sur rendez-vous au 04/234 89 13 ;
- Grâce-Hollogne, à la Maison communale, au service des travaux, rue Joseph Heusdens, 24 à 4460 Grâce-Hollogne
– les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30, le mardi de 9h00 à 11h30 ainsi que le samedi de 9h00 à 11h30 ;
- Saint-Georges-sur-Meuse, à la Maison communale, rue Albert 1^{er}, 16 à 4470 Saint-Georges-sur-Meuse
– les lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h00, le mardi de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 18h30, le vendredi de 9h00 à 12h00 ainsi que le samedi de 10h00 à 11h30 ;
- Visé, à l'Echevinat du Développement territorial, de la Mobilité et de l'Entretien, rue de Mons, 11 à 4600 Visé
– du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 ainsi que le samedi 29 août de 8h30 à 11h30.

En début d'enquête publique, des séances d'information auront lieu aux dates suivantes :

- le 25 juin de 15h00 à 17h00 à Bassenge,
à la Maison communale, place Louis Piron, 4a à 4690 Roclenge-sur-Geer ;
- le 25 juin 2009 de 19h00 à 21h00 à Grâce-Hollogne,
à l' « Escale », rue Paul Janson, 209 à 4460 Grâce-Hollogne ;
- le 30 juin de 15h00 à 17h00 à Saint-Georges-sur-Meuse,
au Foyer Culturel, rue Albert 1^{er}, 18 à 4470 Saint-Georges-sur-Meuse ;
- le 30 juin 2009 de 19h00 à 21h00 à Ans,
à la Maison communale, salle des Mariages, 1^{er} étage, esplanade de l'Hôtel communal, 1 à 4430 Ans.

Tout tiers intéressé peut exprimer ses observations et réclamations par télécopie, par courrier électronique lorsque la commune a défini une adresse à cet effet, par courrier ordinaire ou formulées au conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, au collège communal ou à l'agent communal délégué à cet effet avant la clôture de l'enquête ou le jour de la séance de clôture de ladite enquête ; à peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; les envois par courrier électronique sont identifiés et datés ; les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet, qui les consigne et les transmet au collège communal avant la clôture d'enquête.

Coordonnées pour l'envoi des observations et réclamations à :

- Ans :
Collège communal : esplanade de l'Hôtel communal, 1 à 4430 Ans
Télécopie : 04/247 72 45
Agent communal délégué : Madame Virginie KEVERS ;
- Awans :
Collège communal : rue des Ecoles, 4 à 4340 Awans
Télécopie : 04/364 06 35
Courrier électronique : urb@awans.be
Conseiller en Aménagement du territoire et de l'urbanisme : Madame Evelyne DELVAUX ;
- Bassenge :
Collège communal : rue Royale, 4 à 4690 Bassenge
Télécopie : 04/286 18 59
Courrier électronique : urbanisme.bassenge@gmail.com
Conseiller en Aménagement du territoire et de l'urbanisme : Madame Annick SLEYPENN ;
- Fexhe-le-Haut-Clocher :
Collège communal : rue de la Station, 27 à 4347 Fexhe-le-Haut-Clocher
Télécopie : 04/222 03 98
Courrier électronique : sylviane.bronkart@publilink.be
Agent communal délégué : Madame Sylviane BRONKART ;
- Flémalle :
Collège communal : Grand Route, 287 à 4400 Flémalle
Télécopie : 04/234 88 61
Courrier électronique : amenagement.territoire@flemalle.be
Conseiller en Aménagement du territoire et de l'urbanisme : Monsieur Roland WELLIQUET ;
- Grâce-Hollogne :
Collège communal : rue Joseph Heusdens, 24 à 4460 Grâce-Hollogne
Télécopie : 04/ 233 78 69
Courrier électronique : logement@grace-hollogne.be
Agent communal délégué : Madame Concetta ROMANO ;
- Saint-Georges-sur-Meuse :
Collège communal : rue Albert 1^{er}, 16 à 4470 Saint-Georges-sur-Meuse
Télécopie : 04/259 41 14
Courrier électronique : urbanisme.4470@publilink.be
Agent communal délégué : Monsieur Luc COLLIN ;
- Visé :
Collège communal : rue des Récollets, 1 à 4600 Visé
Télécopie : 04/374 84 81
Courrier électronique : rachelle.dumont@publilink.be
Conseiller en Aménagement du territoire : Monsieur Eric VIDAL.

A la clôture de l'enquête publique, des réunions de concertation auront lieu aux dates suivantes :

- le 09 septembre de 15h00 à 17h00 à Bassenge,
à la Maison communale, place Louis Piron, 4a à 4690 Roclenge-sur-Geer ;
- le 9 septembre 2009 de 19h00 à 21h00 à Saint-Georges-sur-Meuse,
à la salle « Le Cercle », boulevard des Combattants, 69 à 4470 Saint-Georges-sur-Meuse ;
- le 10 septembre 2009 de 15h00 à 17h00 à Grâce-Hollogne,
au « Beaulieu », rue Jean Jaurès, 15 à 4460 Grâce-Hollogne ;
- le 10 septembre 2009 de 19h00 à 21h00 à Ans,
à la Maison communale, salle des Mariages, 1^{er} étage, esplanade de l'Hôtel communal, 1 à 4430 Ans.